

**BUSINESS CORPORATIONS ACT  
FORM 7  
ARTICLES OF CONTINUANCE  
(SECTION 126)**

**LOI SUR LES CORPORATIONS COMMERCIALES  
FORMULE 7  
STATUTS DE PROROGATION  
(ARTICLE 126)**

1 - Name of Corporation: Raison sociale de la corporation :

2 - The classes and any maximum number of shares that the corporation is authorized to issue and any maximum aggregate amount for which shares may be issued including shares without par value and/or with par value and the amount of the par value: Les catégories et le nombre maximal d'actions que la corporation peut émettre ainsi que le montant maximal global pour lequel les actions peuvent être émises y compris les actions sans valeur au pair ou avec valeur au pair ou les deux et le montant de la valeur au pair :

3 - Restrictions, if any, on share transfers: Restrictions, s'il y en a, au transfert d'actions :

4 - Number (or minimum and maximum number) of directors: Nombre (ou nombre minimum et maximum) des administrateurs :

5 - Restrictions, if any, on business the corporation may carry on: Restrictions, s'il y en a, à l'activité que peut exercer la corporation :

6 - (1) if change of name effected, previous name: (1) En cas de changement de raison sociale, indiquer la dernière en date

(2) Details of incorporation: (2) Détails sur la constitution en corporation

7 - Other provisions, if any: Autres dispositions, le cas échéant :

Date	Signature	Description of Office Fonction